

# B I B R A C T E

---

## **Protocole de gestion des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 Dispositif sanitaire spécifique applicable au musée**

### **Préambule**

*Le protocole de gestion des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 de Bibracte a été établi en utilisant les références suivantes :*

- Décret n°2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- Aide à la reprise d'activité et à la réouverture au public des musées et monuments, note de la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture, 7 mai 2020 ;
- Protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs, Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, 7 mai 2020 ;
- Recommandations issues de branches professionnelles : Syndicat national de la Librairie, Syndicat national des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC), Fédération nationale des Guides interprètes et conférenciers ;
- Recommandations de l'Association des Musées suisses, et retour d'expérience de musées suisses ouverts depuis le début de la semaine 20.
- Décret 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

### **Accueil des visiteurs**

- **En application du décret 2020-663 du 31 mai 2020, le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du musée pour les personnes de plus de 11 ans.**
- A l'entrée du musée, du gel désinfectant est mis à disposition du public, associé à un panneau d'information présentant les consignes à respecter.
- Les portes du musée sont laissées ouvertes pour permettre l'aération du hall, éviter le goulot d'étranglement des visiteurs à l'entrée et limiter les manipulations de leur poignée.
- Dans le hall l'accueil, des bandes d'adhésif sont disposées au sol tous les 1 m pour permettre aux visiteurs de respecter les distances de sécurité.
- Les salariés de l'accueil sont protégés par une barrière de plexiglas; ils disposent également d'un flacon de gel désinfectant et d'un masque homologué.
- Les visiteurs manifestant des symptômes de fièvre, de maux de tête ou de la toux seront élégamment refusés d'accès.
- Le paiement avec carte de crédit sans contact est privilégié et une soucoupe est positionnée pour les paiements en espèces afin d'éviter le paiement de la main à la main.
- Les audioguides ne sont pas proposés aux visiteurs.
- Du gel désinfectant est mis à disposition aux deux extrémités du premier étage.

- Les espaces clos des dispositifs multimédia (maquette "Survol de l'histoire de Bibracte" et espace "Les habitants des oppida") sont limités à 3 personnes.
- Les dispositifs informatiques tactiles sont neutralisés.
- Le nombre de visiteurs dans la salle d'exposition temporaire est limité à 10 personnes.

## Prestations complémentaires

- **Une offre de visites guidées** est proposée dans le respect des conditions sanitaires du moment.  
Deux types d'offre : à la carte pour des groupes familiaux ; de permanence à heures fixes pour les individuels (10h30, 14h, 15h ou 16h30).  
  
La réservation téléphonique de ces visites est obligatoire auprès de l'accueil du musée, ou par téléphone au 03 85 86 52 40, ou par mail à [info@bibracte.fr](mailto:info@bibracte.fr).  
  
Les guides-animateurs ont pour consigne de maintenir une distance de sécurité de 2m avec les participants à la visite pour les visites en extérieur, sans obligation de port du masque.  
  
Pour les visites et activités à l'intérieur du musée, le port du masque est obligatoire, autant pour le guide que pour les visiteurs.
- **Les partenaires qui proposent des offres de pleine nature** (démonstrations de rapaces, grimpe d'arbre) se conforment aux consignes de l'établissement et au respect des mêmes consignes sanitaires.
- **La boutique/librairie** demeure accessible, moyennant le respect des consignes suivantes :
  - respect des distances de sécurité et limitation du temps de présence,
  - tenue à la main des petits enfants,
  - interdiction de toucher : solliciter une hôtesse d'accueil pour tout achat ou renseignement.
- **Le restaurant Le Chaudron** est ouvert tous les midis. Les consignes sanitaires y sont également en vigueur : port du masque obligatoire pour tout déplacement, lavage des mains.
- **Les distributeurs automatiques de boissons et friandises** sont neutralisés. Les coordonnées des commerces alimentaires de Saint-Léger-sous-Beuvray sont communiquées aux visiteurs par affichage.

## Sanitaires

- Les portes principales des sanitaires du sous-sol sont maintenues ouvertes ; du gel désinfectant est mis à la disposition des visiteurs dans les sanitaires et un lavabo sur deux est neutralisé.
- Les sanitaires du 1er étage sont réservés au personnel.
- Les sanitaires extérieurs, à proximité du restaurant Le Chaudron, sont disponibles selon les mêmes dispositions.
- Le ménage quotidien inclut la désinfection des espaces sensibles : poignées de portes, surface de la banque d'accueil, sanitaires, etc.